

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13
JUN 2012

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 04 Juin 2012, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie d'Outarville, le 13 Juin 2012 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HERVIEUX, Maire.

Présents : Mrs : Emmanuel HERVIEUX, Michel CHAMBRIN, André VILLARD, Patrick DAVID, Christian MARCILLE, Thierry PICHON, Gérard BAZIN, Bernard GUERTON, Christophe MENAGER, Mmes Christiane BERTHEAU, Isabelle MARQUES,

Absents excusés : Mrs Pierre COISNON, Mmes Chantal IMBAULT, Priscilla MALLET, Mme Anne DELORME (suppléante d'Allainville-en-Beauce),

Etait également présent : Christophe ROUILLON (suppléant de Teillay-le-Gaudin),

Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de votants : 11

Monsieur Christophe MENAGER a été nommé secrétaire de séance.

Après lecture du compte rendu de la séance du 23 mai 2012, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce compte rendu.

Le Maire demande au Conseil Municipal de rajouter une délibération à l'ordre du jour. Les membres du conseil, à l'unanimité donnent leur accord pour ajouter cette délibération et examinent les points suivants :

I - DELIBERATIONS :

Suite aux exposés du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

D'attribuer le marché pour le lot n° 2 "Charpente-bois, ossature-bois" pour la construction d'une salle d'activités des associations sur la commune d'Outarville à l'entreprise SEVIBOIS - 16 Rue de Boel - 28310 JANVILLE pour :

- l'offre de base : 120 898,20 € H T

- les options : remplacement des clins de douglas par des clins en red Cedar : 16 848,00 € HT

- Soit au total : 137 746,20 - H T, ce qui donne 164 744,46 - T T C dont 26 998,26 - de T V A.

- Vu la défaillance de l'entreprise SCB titulaire du lot n°2 du marché de la salle d'activités des associations, ce chantier est interrompu depuis fin d'année 2011 et ne pourra reprendre qu'en septembre 2012. Compte tenu du délai d'étude et de fabrication de l'entreprise retenue suite à la consultation de juin 2012, le conseil municipal décide de prolonger le délai global d'exécution du chantier de la salle d'activités des associations d'Outarville jusqu'au 30 Avril 2013.

- D'acquérir la licence IV que le propriétaire du "Café du Loiret" propose à la Commune, pour la somme de 4 000 €.

- De signer avec le SDIS du Loiret une convention relative aux conditions de mise à disposition à titre gratuit du logiciel Crplus pour la gestion des hydrants et points d'eau d'incendie des communes associées d'Outarville.

- De demander une participation au repas communal organisé à l'occasion du 14 juillet 2012 et de fixer les tarifs comme suit :

- Adultes : 8,00 €

- Enfants à partir de 10 ans inclus : 4,00 €

- Enfants de moins de 10 ans : gratuit

II - AFFAIRES DIVERSES

Monsieur BAZIN fait le compte rendu du projet du Plan Local d'Urbanisme. Il souhaite que les membres du conseil se réunissent pour relire le document et apporter les modifications nécessaires. Le Maire informe que les modifications pourront être apportées après l'enquête publique. Le Maire informe le conseil de son rendez-vous avec les représentants du bureau de Poste d'Outarville qui souhaitent changer le bureau de Poste actuel en agence postale. Le conseil municipal décide à l'unanimité de répondre défavorablement à cette demande.

Madame BERTHEAU participera à l'inauguration de la ligne Toury-Pithiviers le samedi 23 juin 2012 à 16 heures.

La commune d'Outarville ne souhaite pas adhérer à l'association Maison de la Beauce pour l'année 2012.

L'école primaire d'Outarville remercie la commune pour la participation financière apportée pour le voyage scolaire en classe de mer.

Le Maire informe le conseil de son entrevue avec un représentant du "Team Doudou Deuch", association créée sur la commune d'Outarville qui a pour but de participer au championnat de France du 2cv cross sur l'ensemble des courses.

L'assemblée générale du Cercle Amical d'Outarville se tiendra le samedi 30 juin 2012 à 19 heures.

III - TOUR DE TABLE

Monsieur VILLARD informe le conseil d'une demande d'un particulier concernant la possibilité d'avoir un conteneur collectif d'ordures ménagères sur Allainville-en-Beauce. Monsieur BAZIN se renseigne et une réponse sera donnée.

Madame BERTHEAU demande l'avancement du dossier concernant le jardin du souvenir dans le

cimetière communal d'Outarville. Le Maire informe que l'ordre de service a été donné et que l'entreprise doit intervenir prochainement.

IV - PROCHAINES REUNIONS

Lundi 3 septembre 2012 à 20 heures 30 : 1ère séance de relecture du Projet du PLU.

Les 4, 5 et 6 septembre 2012 : Innov'agri.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.